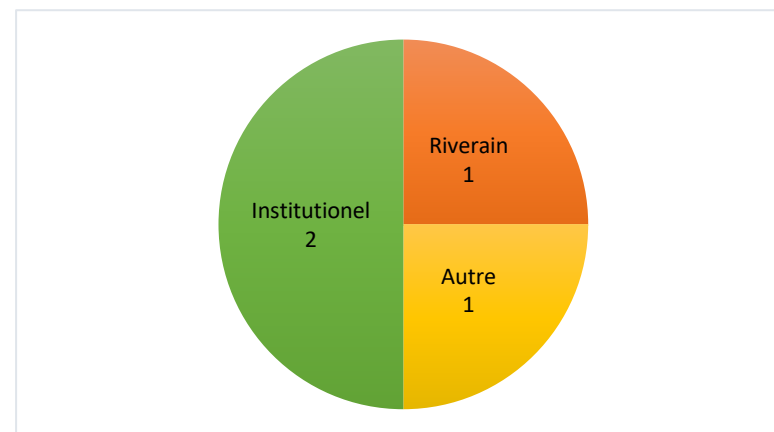


CONTRIBUTIONS SUR LE REGISTRE NUMERIQUE  
POUR LE DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

- 4 CONTRIBUTEURS SOIT 0,41% DES CONTRIBUTEURS.



- COMMENTAIRES ET PROPOSITIONS

Conformément aux dispositions RGPD, l'ensemble des commentaires et propositions formulées par les contributeurs sont anonymisées.

Les institutions des contributeurs ayant souhaité ne pas être publiées, sont également anonymisées.

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
12/12/2020 16h12	<p>Bonjour à toutes et tous,</p> <p>Je constate, pour marcher régulièrement sur des sentiers balisés, surtout en Aquitaine raisons d'économie pour moi je ne vais pas trop loin et lors de mes déplacements en voiture ou par le train que même aux abords proches des gares les herbes sont hautes, cela fait délaissés pour notre France. Je pense que sans emploi, interdit coûteux et chers que sont tous les produits phytosanitaires, il faut remettre de la main d'oeuvre humaine sur le chemin : Arracher manuellement les gros pieds munis de gants et équipements en conséquence, se servir de débroussailleuse à mains avec fil nylon et couper également les ronces et autres herbes sauvages qui infestent presque les voies en totalité en des endroits à l'aide d'élagueuse à bras extensible.</p> <p>S'engager par le biais des collectivités locales, régionales, qui ne pensent qu'aux profits et à leur intérêts</p>			

Date de dépôt	Projet de charte	Information	Protection	Dialogue et conciliation
	<p>personnels à suivre tous le réseau de France SNCF par équipes de 4, (conditions sanitaires durables et voulues selon moi) dans chaque département de suivre toutes les voies et abords avec le privé.</p> <p>Je pense déjà que cela ferait quelques créations d'emplois, il n'y a pas besoin d'avoir une formation d'ingénieur donc le salaire serait convenable, les élus en sortiraient de leur poche car un coffre fort ne suivra jamais un corbillard, alors qu'ils cessent tout comme le Gouvernement Actuel et les Précédents aussi d'ailleurs qui sont payés par nos cotisations, retenues CSG CRDS ect, arrêter le cumul des mandats supprimer des sénateurs, ministres etc qui ne servent à rien et qui ruinent le France depuis des décennies et il y aura de l'argent pour créer et payer les charges et les salaires de ses personnels. ET LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES qui ont bien profités et rapportés à certains ON EN PARLE PLUS; et NOUS RETROUVONS UNE FRANCE PROPRE sur TOUT LE RESEAU SNCF.</p> <p>QU'ON SE LE DISE : A METTRE EN PRATIQUE DANS LES MEILLEURS DELAIS;</p>			
25/12/2020 09h12	<p>Bonjour,</p> <p>Non aux produits phytosanitaires.</p> <p>Les délais sont trop longs (2022 ?!). Appliquez dès aujourd'hui la suppression du glyphosate et des produits phytosanitaires. Le train est indispensable à l'avenir des transports, faites en sorte de vous améliorer dès aujourd'hui. La santé des espèces et des individus est en jeu. Cdt</p>			
05/01/2021 14h01	<p>La charte pourrait être plus ambitieuse concernant la limitation des transferts de phytosanitaires vers les milieux aquatiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- prendre en compte les prévisions pluviométriques locales avant tout traitement (pas de traitement si la pluie est supérieure à 8 mm/h ou si des précipitation &gt; 8 mm sont prévues dans les 72h).</li> <li>- prendre en compte les pentes (risque de transfert rapide) et la typologie des sol (karst notamment)</li> <li>- installer des bandes tampons végétalisées aux abords des cours d'eau ou des fossé</li> </ul>			